

qui en suis directement chargé mais le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Le leader de l'Opposition ne peut manquer de savoir sur quelle base et dans quelles limites nous entendons négocier cette politique énergétique et particulièrement ces prix, compte tenu de ce qui a été dit avant, pendant et depuis la campagne électorale.

Nous estimons qu'il existe une bonne marge de négociation au sujet des profits nets qui devraient revenir aux provinces productrices selon le premier ministre Lougheed. Nous ne savons pas précisément quels seront ces profits, mais j'ai bon espoir qu'il y a lieu de mener à bien des négociations sincères qui satisferont les droits des provinces et les intérêts des Canadiens en général.

Le sénateur Flynn: J'ai une question supplémentaire. L'administration précédente avait pratiquement conclu une entente. Quelle est la différence avec la proposition ou l'objectif de l'administration actuelle?

Le sénateur Olson: Honorables sénateurs, on ne cesse de nous rappeler que la conclusion d'une entente était imminente. Je ne crois pas exagérer en signalant que nous avons entendu dire à plus d'une reprise qu'une entente avait été conclue, qu'il ne restait plus qu'à la signer. Nous avons entendu dire—je devrais préciser qu'il s'agissait de pures hypothèses puisque cela ne s'est jamais produit—que tout était prêt à l'exception du mécanisme. J'ai acquis suffisamment d'expérience pour savoir que si le mécanisme n'est pas prêt, rien d'autre n'a d'importance.

Je ne suis pas certain qu'il faille faire à nouveau de telles hypothèses. Je ne serais certainement pas surpris que l'on découvre certaines analogies lorsque nous négocierons cette question. Ce qu'il y a, c'est que les négociations précédentes n'ont jamais tout à fait atteint le stade d'une entente; tant qu'on n'en est pas arrivé à ce stade, tant que l'entente n'est pas signée, une partie ou l'autre pourrait tout gâcher, cette entente n'a jamais été signée.

Le sénateur Flynn: Nous verrons bien. Nous vous accorderons quelques semaines de plus.

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LES ENTREPRISES NON CONSTITUÉES EN SOCIÉTÉS—LA DÉDUCTION DU SALAIRE VERSÉ AU CONJOINT

L'honorable Martha P. Bielish: Honorables sénateurs, j'ai une question à poser au leader du gouvernement. Selon la promesse du ministre de l'Agriculture, le gouvernement actuel mettra-t-il en vigueur la mesure annoncée dans le budget de M. Crosbie et permettra-t-il de compter comme dépense d'une exploitation agricole le salaire versé au conjoint? Le ministre dirait-il aussi si le gouvernement a l'intention de faire de même pour le salaire du conjoint dans le cas d'entreprises non constituées en sociétés, comme le prévoyait le budget de décembre de M. Crosbie? Je pose la question parce qu'il n'y a rien à ce sujet dans le discours du trône.

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, le discours du trône est nécessairement un exposé général des projets d'un gouvernement pour la durée d'une session du Parlement. Le discours du trône d'hier, comme tous les précédents, n'entre pas dans tous les détails. Je prends note de la question. Je puis

dire toutefois que nous n'avons pas l'intention d'appliquer le budget Crosbie.

Le sénateur Flynn: Sous tous les rapports? Est-ce bien ce que vous avez dit?

Le sénateur Perrault: Non.

Le sénateur Flynn: Ce n'est pas ce que vous avez voulu dire? Y avait-il un non dans votre réponse?

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, ce que je dis, en réalité, c'est que le mandat accordé au gouvernement libéral aux dernières élections n'était pas un mandat pour appliquer intégralement le budget Crosbie. Cela dit, je prends note de la question et j'espère avoir une réponse sous peu.

Le sénateur Bielish: Merci.

LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

LA HAUSSE DU SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI

L'honorable Jack Marshall: Honorables sénateurs, j'ai une question à poser au leader du gouvernement au Sénat au sujet de la promesse du gouvernement d'augmenter de \$35 le supplément de revenu garanti à la pension de sécurité de la vieillesse.

Étant donné qu'il faut adopter une telle mesure le plus tôt possible, le leader du gouvernement peut-il dire quelle priorité on accordera à cette mesure et quand on peut s'attendre qu'un bill soit présenté?

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, nous considérons l'engagement à verser \$35 de plus aux ménages qui touchent le supplément de revenu garanti comme l'une des plus hautes priorités du discours du trône. Je sais que, grâce à la collaboration pleine et entière de la loyale opposition, cette mesure peut être adoptée très rapidement.

Le sénateur Flynn: Quand?

Le sénateur Marshall: J'ai une question supplémentaire. Le gouvernement songe-t-il à réparer l'injustice dont sont victimes les personnes âgées de 60 à 65 ans? Beaucoup de Canadiennes célibataires entre 60 et 65 ans sont traitées injustement parce qu'elles ne sont pas mariées. Le gouvernement songe-t-il à réparer l'injustice dont ces femmes sont victimes, ou le projet de loi contiendra-t-il des dispositions à ce sujet?

Le sénateur Perrault: Nous avons présentement l'intention d'augmenter le SRG. Le gouvernement étudie en ce moment une foule de façons de venir en aide aux Canadiens moins fortunés.

Dans le discours du trône, le gouvernement affirme sans ambages que son devoir le plus pressant est d'aider ceux qui souffrent le plus de l'inflation et de la conjoncture économique actuelle. La solution que propose l'honorable sénateur est à l'étude, comme beaucoup d'autres.

L'UNITÉ CANADIENNE

LE RÉFÉRENDUM QUÉBÉCOIS

L'honorable Martial Asselin: Ma question s'adresse au leader du gouvernement. On dit dans le discours du trône que